

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 7 No 1

18 juin 1986

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT

Notre église en beauté

p.4



**NOTRE
CHANTRE** **p.10**



C'est avec stupéfaction que plusieurs organismes de la municipalité ont appris que Mme Gilberte C. Lévesque était hospitalisée, frappée soudainement par la maladie. J'oserais pas nommer tous les organismes à l'intérieur desquels elle oeuvre bénévolement, de peur d'en oublier un ou même plusieurs.

Cependant je peux témoigner que son aide précieuse au journal va nous manquer énormément: responsable de page, responsable de la petite caisse, en charge avec Mme Françoise Turcotte de la distribution en plus de s'occuper régulièrement de recueillir des abonnements. Toutes ces tâches si faciles à énumérer et combien exigeantes en temps, en patience et en énergie, elle les accomplit depuis plus de 7 ans avec tout le dévouement que nous lui connaissons.

Elle qui, au départ, était venue remplacer une consœur qui ne pouvait se présenter à une réunion, s'est vu embarquer dans le bateau pour un voyage long et épuisant. C'était toujours supposé être un contrat d'un an mais qui s'est renouvelée automatiquement depuis le tout début.

L'Equipe du journal lui souhaite donc un prompt rétablissement. Comme ça va être difficile pour une personne si active de devoir, nous croyons bien, abandonner une partie des activités auxquelles elle s'affairait, nous lui suggérons, pour combler les vides, d'écrire ses mémoires au cours des vingt prochaines années. C'est peu de temps pour raconter toute une vie aussi bien remplie.

L'Equipe du journal par celui que vous ne voulez pas voir la face!

Marcel Auclair

LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER LUCIEN
COUTURE Alice B.
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
PELLETIER Colette

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise
DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000 INC.
170 boul. St-Benoit
AMQUI, GOJ 1B0

Tirage: 750 copies

Abonnement: 6.00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC

CANADA
Courrier 2ième Classe
Enregistrement 5 5 6 8

VENTE DE FLEURS



Bonjour,

Pour la troisième année consécutive, nous participons au concours "Villes, villages, campagnes fleuris".

L'année dernière, nous avons gagné le premier prix dans la catégorie "Village" région 01. Toute la population de Val-Brillant en a été très fière.

Le projet "La jeunesse et l'environnement" dans le cadre Jeunes Volontaires et la présence des gens de Katimavik, nous ont aidés à atteindre notre but.

Cet été, aucun projet pour notre village n'a été accordé en partie pour cette raison, les gens ne doivent pas s'attendre à retrouver Val-Brillant aussi fleuri que l'été passé.

L'effort se doit d'être individuel et je fais appel à tous ceux qui possèdent des terrains dans Val-Brillant d'avoir à cœur de bien les entretenir.

Depuis le 1 avril, un groupe de bénévoles entretiennent des plants dans le garage municipal.

Au début du mois de juin, ces plants seront vendus et distribués à tous les gens de Val-Brillant qui en voudront pour embellir leur parterre.

Je voudrais remercier les personnes qui ont cru au projet et aidé à la création de cette expérience: Mme Marguerite Aubut, Mme Jacques Nicole, Mme Rose Michaud, Mme Jacqueline Gallagher, Mme Maryse Nicole, M. André Auclair, M. Alfred Lavoie, M. Jean-Pierre Lavoie, M. Serge Lévesque.

Pour ma part, cette année, je ne peux dépenser autant d'énergie et de temps que par les années passées à faire de Val-Brillant un village fleuri.

Il n'en tient qu'à vous population de Val-Brillant, de faire de notre village un des plus beaux du bas St-Laurent.

Sincèrement vôtre,

Chantal Auclair, présidente

ACTIVITE FAFOUIN

Dans le cadre de la programmation 1986 du Festival des Foins, nous vous offrons l'opportunité d'imaginer une activité originale qui met en valeur le temps des foins.

C'est en participant au CONCOURS "ACTIVITE FAFOIN" qu'il vous sera possible de réaliser ceci.

Pour soumettre vos idées vous n'avez qu'à communiquer avec l'un des membres du comité organisateur ou écrire à:

Festival des Foins
C.P. 202
Val-Brillant
G0J 3L0

Le concours se termine le 11 juillet 1986. L'activité sera incluse au programme du samedi 19 juillet 1986 et le gagnant se méritera un prix d'une valeur de 35.00\$.

Bonne chance à tous

Le Comité Organisateur
du Festival des Foins 1986

CONCOURS CAMPAGNE FLEURIE

Les personnes qui voudraient participer au Concours Campagne Fleurie pourront le faire en téléphonant au no 742-3583 ou 3517.

Gemma Malenfant, sec.

Les Baladins

Faute de personne à l'assemblée générale du 28 mai 1986, le club de ski de fond Les Baladins ont été obligé d'ajourner au 20 juin 1986 à 19h30 à l'école de Val-Brillant.

Toute personne intéressée à la continuité du club est invitée à cette assemblée. Ça prend du sang neuf.

Le Conseil d'administration est presque tous démissionnaire, si personne ne prend la relève, les pistes ne seront pas en opération. Etes-vous intéressés à ce que cela arrive, sinon venez à cette réunion.

La Direction

Eglise en beauté

Le 7 juin dernier était un jour de fête pour la communauté paroissiale de Val-Brillant. Un rêve que nous chérissions depuis longtemps est devenu réalité. Notre église toute fraîchement repeinte à l'intérieur semble rejaillir du passé encore plus belle qu'avant.

Au cours de l'année 84-85, un projet présenté, avait été refusé sous prétextes que ce n'était pas une priorité, que c'était plus une question d'entretien et que Canada au Travail ne favorisait pas les projets de ce genre. Après avoir consulté notre député fédéral, celui-ci nous avait suggéré quelques étapes importantes à franchir lors de la présentation d'un autre projet.

En novembre on nous informe qu'il y a des argents disponibles dans le cadre de projets article 38, loi d'assurance-chômage, il reste 3 jours avant la date limite de la présentation des projets et le 23 novembre notre projet est acheminé au Bureau de Création d'emploi à Rimouski. S'il est accepté, cela veut dire que nous commençons le 6 janvier pour terminer le 31 mars. N'ayant toujours pas de réponse, nous voyons s'écouler le mois de février un peu en désespoir de cause. Mais voilà le 21 février, on nous informe que notre projet est accepté.

Nous sommes conscients de l'ampleur de travail qui nous attend, nous devons commencer, prendre le temps de le faire, tout en respectant l'échéancier. Nous devons également penser à mettre en évidence la grande beauté architecturale de notre église. Nous sommes mis à l'épreuve lors de l'échaffaudage. Notre église a 54' pieds de hauteur et cela demande beaucoup de compétence pour exiger un échaffaudage qui soit sécuritaire tout en étant pratique. Après plusieurs contacts infructueux avec différentes personnes, vient l'idée de consulter le curé d'Amqui. Celui-ci a la bonne idée de nous référer le surintendant de la construction de l'église d'Amqui. M. Bertrand Caron. Avec son aide nous pouvons finalement monter les échaffauds. Celui-ci nous vient encore en aide, au moment où nos manoeuvres se sentent en danger et ne veulent plus monter en haut.

A un autre moment nous fûmes obligés de penser et de calculer vite, lorsque nous avons constaté que les surfaces à peintures ne pouvaient être lavées et que nous

devions donner 2 couches de peinture. Même avec l'embauche de 3 peintres nous n'aurions jamais fini le tout avant la fin du projet. Alors nous avons retiré 2 peintres du projet, qui n'étaient toutefois pas encore embauchés et retenu les services d'un peintre d'Amqui avec un pistolet à peindre, M. Ghislain Fournier. Celui-ci a posé dans un temps record 360 gallons de peinture et cela dans 56 heures de travail.

Encore là, nous avons compté un point.

Tout ce beau travail a été rendu possible grâce aux personnes précitées au peintre à plein temps Jean-Claude Pelletier qui avec son expérience et sa dextérité a fait les premières dorures au grand émerveillement de tous, avec les manoeuvres Sylvain Auclair, Alain Auger, Albert Berger, Mario Turgeon, Donald Lauzier, Yves Parais, Alain Pelletier et André Perron toujours conduit par le contremaître Yolande Boudreau qui n'avait jamais tant marché pour coordonné un travail.

Nous sommes reconnaissant à M. Bertrand Caron qui nous a aidé tout à fait bénévolement et au peintre Ghislain Fournier pour leur apport important dans ce travail et grâce aussi au nombre impressionnant de bénévoles qui sont venus nous prêter main-forte lors du décapage des escaliers et boiseries, du lavage des bancs et planchers. Un merci tout spécial à Mme Ludvine Gauthier qui a restauré bénévolement le chemin de la croix et plusieurs statues.

Nous pouvons dire mission accomplie dans notre belle église et ce, avec un surplus de dépenses n'excédant pas 15 000.00\$ du montant initial du projet.

Soulignons que les travaux ont commencés le 10 mars et ont prit fin le 6 juin.

Je suis heureuse d'appartenir à un coin de pays où la motivation et la solidarité nous permettent d'accomplir de belles choses, d'avoir une amie telle que Colombe Fournier, qui ne lésine pas pour aider à monter un projet ou pour aider à la comptabilité lorsque la tâche devient trop ardue. Avec la collaboration de notre curé Clément Roussel, nous sommes sûrs d'avoir participé à un "marathon" au delà de l'ordinaire. Tout cela pour la gloire de Dieu.

par: Anne-Marie St-Onge
marguillier et promoteur du projet



LE SERVICE DU CONTINGENTEMENT

QUOTA PROVINCIAL

A chaque année laitière, les administrateurs du Québec et des organismes de producteurs des autres provinces se réunissent au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et établissent les besoins canadiens en lait de transformation pour l'année laitière à venir. Les administrateurs de la Fédération donnent ensuite au service du contingentement et des contrôles techniques, la quantité de quota à émettre aux producteurs. Un nouveau certificat de quota leur est alors émis.

Durant l'année laitière, le service suit de près l'évolution de la production par rapport au quota émis. Il produit à tous les mois des statistiques qui permettent aux producteurs et aux administrateurs de la Fédération d'apporter tout correctif jugé nécessaire avant la fin de l'année laitière.

CAL DES QUOTAS DE LAIT DE TRANSFORMATION

CALCUL DES QUOTAS DE LAIT DE TRANSFORMATION

Le service doit également appliquer le règlement sur les quotas au niveau individuel et d'assurer que chaque producteur respecte le quota qui lui est alloué. Ceux qui produisent plus que leur quota, paient des frais hors quota collectés à même leur paie de lait. Par ailleurs, ceux qui ne produisent pas les minimum requis par le règlement verront leur quota de transformation réduit d'autant.

CALCUL DU QUOTA DE LAIT DE CONSOMMATION

C'est au 1er avril de chaque année que le service du contingentement revise les quotas de lait de consommation. Il vérifie

si les producteurs ont produit leur quota durant la "période de quota". Conformément au règlement les producteurs qui n'ont pas produit la quantité nécessaire, verront le volume non produit retranché et placé dans une réserve pour récupération.

INTEGRATION

C'est également en avril que le service du contingentement et des contrôles techniques calcule la quantité de quota de lait de consommation qui sera mise à la disposition des producteurs de lait de transformation pour leur intégration au marché du lait de consommation.

Lorsque les volumes de quota disponibles pour intégration sont connus. Ils sont partagés entre les 14 régions de la Fédération, en proportion du quota de lait de transformation détenu par les producteurs dans chacune des régions.

Le service du contingentement reçoit des contrôles techniques, la liste des producteurs qui répondent aux normes du marché du lait de consommation et procède à l'intégration des producteurs qui sont en attente jusqu'à concurrence du volume de quota de lait de consommation disponible pour l'année.

LISTE DES PRODUCTEURS

Le service tient à jour le fichier maître de tous les producteurs de lait du Québec et avise les intervenants concernés des corrections à y apporter (CCL, MAPAQ, Usines, etc.). Un fichier sur les quotas nantis est également maintenu par le service, de même que les données sur les prêts de quoto effectués dans les régions.

Le Producteur de Lait Québécois

Les affaires

Règlement 124-76

Concernant les nuisances

Il a été ordonné et statué par le conseil de la municipalité du village de Val-Brillant, et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:

Art. 1.- Il est défendu à toute personne qui possède ou occupe un terrain ou une bâtisse quelconque de les tenir dans un état de malpropreté telle qu'ils soient une nuisance pour les voisins, les passants, ou autre personne ou famille.

Art. 2.- Il est défendu de garder des dépôts d'immondices ou des mares croupissantes dans les cours, où ailleurs dans les limites de la municipalité.

Art. 3.- La présence sur un lot vacant, ou dans les environs d'une bâtisse quelconque de branches, broussailles, mauvaises herbes, ferrailles, détritiques, papiers, bouteilles vides ou déchets quelconques, constitue une nuisance et toute personne causant ces nuisances ou qui, ayant la responsabilité de l'entretien du terrain, en tolère la présence, est passible des pénalités édictées par le présent règlement.

Art. 4.- Tout occupant d'une maison dans la municipalité doit tenir la cour et les dépendances dans un bon état de propreté et libres de tous déchets, ordures ou substances malpropres quelconques.

Art. 5.- Dans le cas où l'on ne peut trouver le propriétaire d'un terrain et que personne ne représente le propriétaire, ou que le propriétaire ou occupant ou autre intéressé refuse ou néglige de clôturer, nettoyer, égoutter, combler et niveler ledit terrain après en avoir reçu l'ordre d'un employé autorisé du conseil, ou que, faute de moyens, il lui est impossible de le faire, il sera loisible au conseil et de sa compétence de faire exécuter ces travaux et de prescrire que la somme dépensée pour leur exécution est une créance privilégiée sur le terrain, recouvrable de la même manière qu'une taxe spéciale.

Art. 6.- Il est défendu de transporter ou de faire transporter en aucun endroit dans la municipalité, ailleurs que dans un dépotoir ou endroit spécialement affecté à ses fins, aucune substance ou matière infecte ou malsaine.

Art. 7.- Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain ou d'une bâtisse doit prendre les mesures nécessaires pour tenir en bon état de propreté ses maisons, cours ou dépendances, et il doit obtempérer aux avis d'un officier municipal lui ordonnant de nettoyer telles propriétés, cour ou dépendances. A défaut de ce faire par le propriétaire, locataire ou occupant tel que susdit, dans les délais prescrits, l'officier de la municipalité doit faire exécuter ces travaux, aux frais du propriétaire, locataire ou de l'occupant concerné.

Art. 8.- Le propriétaire ou gardien de tout animal qui meurt dans la municipalité doit voir à le faire enterrer au dépotoir municipal, et à défaut de se faire, tout employé de la municipalité est autorisé à le faire enterrer aux frais du propriétaire ou gardien.

Art. 9.- Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse, ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne quelconque, de jeter ou de permettre qu'il soit jeté aucune neige ou glace, ordures ou saletés quelconques sur aucune rue, ruelle ou place publique dans la municipalité.

Art. 10.- Les cours ou endroits pour la mise en rebut des automobiles sont prohibés en tout endroit dans la municipalité.

Art. 11.- Il est du devoir de l'inspecteur municipal, de mettre ou de faire mettre en force toutes les dispositions du présent règlement, et il est, par les présentes, autorisé à visiter et examiner toute maison, ainsi que tous terrains, propriétés ou bâtisses dans la municipalité; et toute personne qui lui suscitera aucuns empêchement, opposition ou obstruction dans l'ex-

municipales

exercice de son devoir comme susdit, sera passible des pénalités édictées au présent règlement.

Art. 12.- Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende avec ou sans frais, et à défaut du paiement immédiat de ladite amende, avec ou sans frais, selon le cas, d'un emprisonnement, sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui; le montant de ladite amende et le terme de l'emprisonnement devant être fixés par tout juge ou tribunal compétent; mais ladite amende ne doit pas être de plus de cent dollars, avec ou sans frais, et l'emprisonnement ne doit pas être de plus de deux mois: ledit emprisonnement devant cependant cesser sur paiement de ladite amende, ou de ladite amende et des frais, selon le cas, et si l'infraction continue elle constitue, jour par jour une offense séparée, et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Art. 13.- Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté le 12 avril 1986.

CHARPENTERIE
MENUISERIE

D'AMOURS
Décoration
D'AMOURS INC.

88 Rte 132
VAL-BRILLANT
Tél: 742-3736

ST-PIERRE DU LAC

L'office municipal d'habitation est à la recherche d'un (e) préposé (e) à l'entretien. Veuillez faire votre offre de service par écrit à:

Office municipal d'Habitation
as/Colombe Fournier
Val-Brillant

avant le 27 juin 1986 à 17h.

Sommaire des responsabilités:

Sous la surveillance de son supérieur le (la) préposé (e) à l'entretien effectue les diverses tâches d'entretien des équipements et des immeubles.

Description des tâches:

1. Relativement au bâtiment

Vérifier et maintenir en bon état de fonctionnement les outils et la machinerie, système de chauffage, etc.

Tâches de nature corrective:

Effectuer les réparations de tout ordre qui ne nécessitent pas une main-d'oeuvre spécialisée, nettoyer les logements etc.

Tâches de nature connexe:

1. Informer les locataires du fonctionnement des équipements à leur disposition

Coiffure
au Caméléon

Claire Turgeon - Coiffure pour dames
Gisèle Harrison - Coiffure pour hommes



Du mardi au jeudi: 9h00 à 17h30
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

21 St-Pierre Ouest
Val-Brillant 742-3858

Jules inc.
Fournier
VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227

TARTE A LA RHUBARBE DU DIMANCHE

2 1/2 tasses de rhubarbe en morceaux
2 oeufs (séparez les jaunes des blancs)
2 c. à table de farine
1 1/2 tasses de sucre
2 c. à table de beurre
1 abaisse de tarte déjà cuite

Fondre le beurre, ajoutez

Fondre le beurre, ajoutez la rhubarbe le sucre et la farine.

Mélangez et faites cuire lentement à petit feu. Lorsque la rhubarbe vous semble assez cuite sans être défaite ajoutez les jaunes d'oeufs battus et laissez cuire quelques minutes de plus.

Versez dans l'abaisse de tarte et recouvrez avec les blancs d'oeufs montés en neige.

Faire doré au four 5 minutes à 450F.

Bonne chance

Germaine Roy

PATE AU SAUMON

1 bte de saumon (16 onces)
1/2 tasse de margarine
1 1/2 tasses de riz cuit
3 c. à soupe de jus de citron
2 oeufs battus
1/2 c. à thé de sel
1 c. à soupe de persil haché
1 c. à thé de poudre d'oignon
1/2 tasse de lait

Ecraser le saumon dans son jus après avoir oté les peau et os. Ajouter tous les autres ingrédients qui suivent verser dans un plat allant au four bien beurré. Cuire 45 à 50 minutes à 350 F.

Servir chaud avec une boîte de soupe aux tomates ou céleri, ou champignons que vous ferez réchauffer avec 1/2 tasse de lait.

Le pain peut aussi se servi froid, tranché sur des feuilles de laitue décoré de tranches de tomates & d'oeufs durs mouillés de mayonnaise. Pour 8 personnes.

BONNE CHANCE

Gemma Beauchêsne

GÉNÉREUX DONATEURS

M Bertrand Lavoie Jonquiêr
M & Mme Alphonse St-Amand

Pont Viau

M & Mme Fernard Canuel Causapscal

M & Mme Henri Claveau Montréal

Mme Germaine Brissette

Princeville

M & Mme Roger Otis Kedgwick N.B.

Mme Juliette Côté Sayabec

M & Mme Benoit Bélanger Mascouche

Mlle Isabelle Lauzier St-Léonard

Mme Madeleine Raymond

N.D. de Stanbridge

Mlle Pierrette Fournier Verdun

Mme Roland Courcy Sept-Iles

Mme Odile Bélanger Paquette Laval

M. Daniel Claveau

Ville le Gardeur

M. Louis-Marie D'Amours

St-Félicien

M & Mme Emmanuel D'Astous

Mme Victor Deschênes

Sayabec

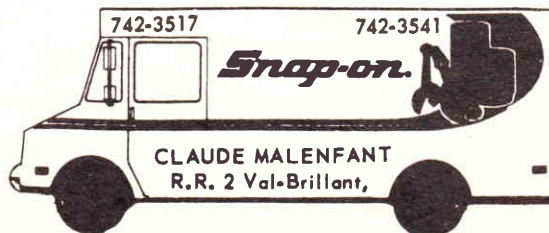
DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC



Spéciaux e
du mer
au samedi inc
Spécia
Toute coupe

RICHE



MARCHÉ

Bière e

742-3

5, rue St-Pi

Val-Br

Cté Mat

P.

OBJET À V

LOC

Tarifs: \$1.00 p
\$2.00 p

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles;

Décès: A Iberville est décédé le 12 mai 1986, Fr. Albert Moreau Mariste 84 ans 4 mois. Il a oeuvré à Val-Brillant comme professeur pendant plusieurs années.

- A chibougamau est décédé accidentellement le 10 mai 1986, Messieurs Yvan Drolet 24 ans et Steve Drolet 18 ans, fils de M & Mme Laval Drolet (Marguerite Côté) autrefois de Val-Brillant et soeur de notre collaboratrice au Journal Mme Gilberte Côté Lévesque.

-A Lac-au-Saumon est décédé le 19 mai 1986, M Raoul Paradis 80 ans 3 mois, époux en 1ère noce de feu Mme Blanche Gagnon et en 2e nocés de Mme Bernadette Gionet. Il était le frère de M. Antoine Paradis du rang VIII de notre paroisse.

- A Rimouski est décédé le 1er juin 1986, M. L'Abbé Jean-Baptiste Caron 77 ans 7 mois. Service à la Cathédrale de Rimouski et inhumation au cimetière de Val-Brillant. Il était le frère de M. Dominique Caron de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée le 31 mai 1986 Mme Jeanne Côté 86 ans 4 mois épouse de feu M. Jules Rioux d'Amqui. Elle était la soeur de Messieurs Charles et Ernest Côté de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissances: Johannie née le 13 avril 1986, fille de M & Mme Adrien Ouellet (Chantale Michaud). Parrain et marraine M & Mme Paul Fournier cousins de la famille.

- Julien né le 29 mars 1986 fils de M & Mme Jean-Noel D'Amours (Marie-Paule Ouellet) de Pointe au Père. Parrain et marraine M & Mme Louis D'Amours (Jocelyne Ouellet) oncle et tante de l'enfant. Le bébé est le petit-fils de M & Mme Jean-Baptiste D'Amours de notre paroisse.

Félicitations aux heureux parents

Annonces:

Remerciements: M & Mme Antoine Paradis remercient du fond du coeur, tous les volontaires qui ont contribués pour sauver leur maison lors de l'incendie du 1er mai dans le rang 8. Trois fois merci. Jeannette et Antoine Paradis rang 8.

A vendre: Terre de 104 arpents dont 85 en culture, dans le rang 2 est Val-Brillant. En dessous du prix d'évaluation. Tél.: 742-3526 ou 3426.

Gardiennage: Je serais intéressée à garder des enfants, 7 jours sur 7, le jour et le soir, à partir du 22 juin 1986. Sylvie Claveau no tél.: 742-3738.

Reconnaissance à Paul-Emile Couture



Aujourd'hui, la paroisse de Val-Brillant a le coeur en fête. Elle désire témoigner sa reconnaissance. Et quelle coïncidence! N'est-ce pas merveilleux, Monsieur Couture d'être le premier citoyen à bénéficier de nos hommages dans un temples fraîchement et si bellement rénové? A tout seigneur tout honneur. En effet durant plus de 50 ans vous avez participé comme chantré et sur semaine; comme maître de chapelle vous avez dirigé tant de pratiques de chant et nous avez fait vibrer avec la mélodie du grégorien. En 1986, malgré votre âge respectable, depuis que vous avez retrouvé, à Montréal, un coeur rajeuni, on vous revoit, remonter les nombreuses marches qui conduisent à l'orgue. Livrons ici un petit secret: "Depuis 50 ans, combien de 25 sous, gagnés péniblement à chanter dès les petites heures du matin, avez-vous remis à la fabrique? Seuls Dieu et vous le savez".

Vous avez trouvé un appui complet auprès de votre épouse. Merci à vous Madame pour cette collaboration constante et discrète, surtout aux heures de pratique avec les enfants. Car il fallait les préparer ces jeunes pour qu'ils puissent accompagner ou remplacer leur père à l'occasion. Notre jubilaire vous a vraiment transmis ce qu'il avait appris du frère Victor-Ernest: "Chanter c'est prier deux fois". Et chanter le grégorien c'est plus que deux fois.

Merci aussi aux enfants qui ont si bien secondé leur père. De loin on parlait de cesjeunes qui chantaient le latin et qui le chantaient si bien. Vous nous honorez ce matin par votre présence et votre participation. Gens de chez-nous, vous en êtes. Puisse Val-Brillant en former encore.

Chers amis, afin de ne pas prolonger notre rencontre, relisez le numéro du Pierre Brillant des années 1980, où Monsieur Couture nous livre ses souvenirs. Vous y trouverez un savoureux complément.

Monsieur Couture, de la part de tous vos coparoissiens, recevez nos hommages reconnaissants. Merci à tous ceux qui ont chanté sous votre direction; merci d'avoir imprégné les murs de notre église, dès l'âge de 17 ans, de si nombreuses mélodies.

Les paroissiens de Val-Brillant
ce 8 juin 1986.



SERVI



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

A l'équipe du journal,

Je n'ai pas la plume d'un écrivain, mais j'aimerais féliciter toute cette équipe qui se dévoue afin de fournir, au Pierre-Brillant, une excellente variété de textes intéressants, divertissants et pratiques.

Je m'en voudrais de ne pas faire mention de ceux et celles qui nous font revivre des souvenirs d'antan. A nous, du "Troisième âge", ces faits vécus nous font remémorer des instants agréables et inoubliables.

Mes félicitations à notre Ti-Jos Canuel, ce boute-en-train qui en a déridé plus d'un. Continue Ti-Jos, nous t'aimons bien!

Merci à ceux et celles qui se donnent la peine d'écrire un petit mot, afin d'agrémenter notre lecture, et nous faire savourer d'agréables moments.

Tous, tant que nous sommes, faisons en sorte que le "Pierre Brillant" tienne bon.

Instruits?...Beaucoup, peu, ou pas du tout vous avez sûrement tous votre place.

Un petit journal de paroisse, comme le Pierre-Brillant, c'est tout un orgueil... bien placé! Le "Pierre-Brillant" est bien vivant, ne l'exterminons pas!

Merci pour votre accueil.

Mme Rita Tremblay-Deschênes, Sayabec

Bonjour "le Pierre-Brillant"!

Il me fait plaisir de me réabonner à votre charmant petit journal.

Je vous encourage à continuer sans relâche et félicitation pour votre persévérance.

Je sais qu'il n'est pas facile de trouver des sujets intéressants à tous les mois. N'en demeure pas moins que j'attends toujours avec impatience, le prochain exemplaire.

Je pense souvent à vous tous!
Hélène Beaulieu, Montréal

"Je n'ai pas besoins d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer".

(pensée) (La biodynamique du cerveau)
Dr. Robert Tocquet.

CLUB DE L'AGE D'OR

Le 12 mai à la salle de l'Age d'Or on a fêté nos mères et souligner les anniversaires des mois de Mars et Avril.

Pour la mère de l'année la chance a favorisée Mme Alma Roy (vice-présidente), un cadeau souvenir lui fût remis par Mme Marie-Ange Blouin qui avait été choisie mère de l'année 1985.

Il y a eu aussi un vin d'honneur et fromage et d'autres petites gâteries pour la circonstance.

Avec nos bon mucisiens: France Bérubé et Noël Cloutier; on a aussi bien danser, chanter, en un mot s'amuser sainement quoi!

En passant, un merci tout spécial à ceux qui nous encourage par leur participation à nos soirées.

Donat Pâquet (Président)

A l'équipe du journal,

Je vous envoie par la présente mon renouvellement pour l'année à venir ainsi qu'un don pour le journal de 25.00\$.

Je voudrais aussi féliciter tous les membres de l'équipe du journal pour le beau travail qu'ils accomplissent et je les encourage fortement à continuer. C'est toujours avec grand plaisir qu'à chaque mois je reçois des nouvelles de Val-Brillant grâce au journal le Pierre-Brillant.

En terminant je vous dis encore, bravo!

Vic Côté, Rimouski



SERVICE YVON COUTURE Enr

Réparation d'Appareils Electro-Ménagers
de toutes marques

Représentant autorisé:
"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)

742-3715

Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.

DIVERS

Invitation de la Relève

Le Comité "La Relève" de Val-Brillant est cette année engagé à recevoir les groupes qui forment le Regroupement des Citoyens à faible revenu du Bas St-Laurent soit: Trinité des Monts, Esprit Saint, St-Alexis St-François, St-Jean, l'Assension.

Cette rencontre se tiendra le samedi 21 juin 1986 à compter de 13:30, au gymnase de l'Ecole.

Les membres du Comité "La Relève" de Val-Brillant sont invités d'une façon spéciale. Il y aura Conférence - vidéo sur la protection du Consommateur.

Suivra le souper au Cipaille à 17h30 au prix de 5.00\$ pour les membres et 6.00\$ pour les non-membres ce qui comprend aussi la soirée.

Ceux qui veulent se joindre à nous seulement pour la soirée le prix est de 2.00\$ à l'entrée. Il y aura service de bar.

Invités: Roland Barbeau, chanteur populaire de Montréal. La musique de la soirée est assurée par des bénévoles.

Pour le souper réponse avant le 18 juin en réservant à 742-3352 ou 3459.

Bienvenue à toute la population

Comité "La Relève"

par: Colombe Fournier, prés.

UNE ÉTUDIANTE DE VAL-BRILLANT EST HONORÉE

Madame Brigitte Michaud, de Val-Brillant, est du nombre des 44 étudiants et étudiantes honoré(e)s lors de la dixième édition de la soirée des bourses du collège de Rivière-du-Loup, le 2 mai dernier.

Étudiante en Techniques infirmières, madame Michaud a reçu une bourse d'excellence pour souligner la qualité de son travail, sa persévérance et son implication dans la communauté collégiale.

Un nombre record de 48 bourses ont été attribuées à 44 étudiants et étudiantes du cégep de Rivière-du-Loup, lors de cette cérémonie spéciale. Au total, 10 000\$ ont été remis à ces jeunes qui constituent l'élite de demain. Cette soirée avait lieu au centre culturel du cégep de Rivière-du-Loup. Elle a permis d'apprécier également le talent de jeunes artistes de cet établissement présentant des numéros d'animation.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs dignitaires du monde de l'éducation et des affaires. La population régionale était également invitée.

Sylvain Dionne, service des communications

Cher journal,

Il me fait plaisir de renouveler mon abonnement pour une autre année.

Ce n'est pas trop cher, payer pour avoir des nouvelles de "nous".

Madeleine Raymond
Notre-Dame de Stanbridge

Au personnel du Journal

Merci beaucoup pour le journal. Continuer votre beau travail. Nous savons que tout cela doit vous demander à tous beaucoup de travail mais je crois que l'intérêt accordé à votre journal doit être une belle récompense.

Marie-Paule Ouellet
Pointe-au-Père

Esso

Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.

Val-Brillant
742-3814

Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence



PROMUTUEL

Assurances:

Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

-MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

Mme Armand
D'Amours

TISSU A LA VERGE
ET
A LA LIVRE
LAINE

VAL-BRILLANT 742-3490

Chronique de:



Le village de vacances du lac Matapédia

Les 22-23 et 24 avril derniers, BOURG-BRILLANT recevait une trentaine d'organismes de tourset et d'agents de voyages en provenance de différentes régions du Québec. Leur séjour dans notre région constituait un "voyage de familiarisation" organisé par l'agence de voyages EXPLORATOURS et avait pour but de faire connaître notre produit et atteindre l'objectif de vente fixé pour 1986, soit de susciter la venue de dix groupes au printemps et à l'automne, permettant ainsi d'allonger de trois mois la saison d'été!

En effet, BOURG-BRILLANT a élaboré et mis en marché un nouveau forfait de 2 jours, conçu spécifiquement pour les groupes du troisième âge. Le programme proposé comprend, entre autres, une visite guidée du village et de l'église de Val-Brillant, un atelier de fabrication de savon, l'organisation de jeux à l'intérieur (cartes, cribble, etc.) ou à l'extérieur (pétanque, fers etc.) la visite guidée du centre Naturanimo, une soirée "chansonnier" autour du foyer, et une soirée de danse et musique avec le club d'âge d'or Val-Brillant animée par Gaston Dubé et les Farandoles Ouf!

C'est donc dire que pour assurer le succès de chacun des séjours offerts aux différents groupes prévus cette année, nous avons besoin de la collaboration de toute la population de Val-Brillant, associée à l'accueil de cette nouvelle clientèle et plus particulièrement des membres du club d'âge d'or et de la troupe Les Farandoles, sans qui la soirée d'accueil ne pourrait se réaliser avec la contribution de Gaston Dubé à l'animation évidemment!

Suite au voyage de familiarisation, tenu en avril dernier, nous avons reçu plusieurs lettres de remerciements; et nous avons choisi de publier celle de l'accompagnateur du groupe, en guise de témoignage de l'appréciation du groupe et de l'agence de groupes EXPLORATOURS.

Enfin, nous tenons plus particulièrement à remercier tous ceux et celles qui ont contribué, sous forme de commandite ou de bénévolat à la réalisation de cette activité de promotion du "FORFAIT TROISIEME AGE" A BOURG-BRILLANT.

Merci aux épiceries Côté et Lizotte, à Mme Adrienne Beaulieu et au conseil de la Fabrique, à Normand Perron et à son personnel, au restaurant-Bertinet, au centre Naturanimo, à Choix-Unic et à tous les participants à la soirée d'accueil: Clément Roussel Curé, Gaétan Ruest, président de Tourmat, Richard Sirois maire de St-Pierre du Lac, Donat Pâquet, président du club de l'âge d'or, à Jean-Luc Joncas, député fédéral, les membres de l'âge d'or, les danseurs Les Farandoles, les musiciens et Gaston Dubé.

N.B. Au moment d'aller sous presse, nous avons déjà reçu trois groupes, entre les 2 et le 13 juin, et nous attendons la venue d'une dizaine d'autres groupes, en juin, juillet, août, septembre et octobre 1986.

Montréal, le 22 mai 1986



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
GOJ 3LO
C.P.: 216



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

**QUINCAILLERIE
VAL-BRILLANT ENR.**

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons



MODULE

1- Monographie de vie: Centre d'intérêt par lequel l'élève est amené à prendre conscience de lui-même et à entrer plus aisément en relation avec son milieu.

A l'intérieur de ce programme, nous retrouvons:

- périodes de formation générale, français mathématique, géographie, science.
- travail d'atelier, bois, cuir, artisanat tenue de maison, alimentation.
- périodes d'hygiène physique.
- etc... Education physique, psychomotricité, piscine.

2- Formation des aides: C'est un cours permettant aux élèves démontrant des aptitudes pour le travail manuel de compléter leur formation individuelle par une monographie de travail qui est un centre d'intérêt comprenant les faits et gestes qu'un élève est appelé à poser à l'intérieur d'une tâche ou d'une occupation. Après la formation théorique et/ou pratique, il y a une période de stage où l'élève applique dans la vie courante, les connaissances acquises. Ce cours est une préparation immédiate au marché du travail.

Exemples: Aide-épicier
Aide-concierge
Aide-ménagère, etc.

De plus, ces élèves recevront une formation en ateliers au niveau de l'école. Bois - cuir - artisanat - tenue de maison alimentation - etc.

Présentement 5 enseignantes dispensent ces matières aux étudiants du Module. Si on calcule que depuis les dernières années d'opération les finissants du Module sont pour la plupart sur le marché du travail régulier ou en Centre de travail adapté.

Robert Poirier, 629-4323
Responsable du Module
Ste-Ursule, Amqui

Définition: Ce cours s'adresse aux élèves qui au sortir de l'élémentaire ne peuvent pour des raisons d'ordre affectif, social, intellectuel ou psycho-moteur, accéder à un cours de niveau secondaire. Ces élèves peuvent après une période d'entraînement ou de formation par les stages être dirigés vers l'atelier protégé et pour quelques-uns vers le marché du travail.

Objectif: Intégrer ces élèves, si possible dans la société ou dans un Centre de travail adapté (C.T.A.) quand l'équipe de travail les juge prêts.

Les objectifs particuliers sont:

- faire assimiler les connaissances minimales: civisme, morale, langage, etc...
- développer des attitudes et habitudes psychosociales: honnêteté, ponctualité, savoir-vivre, etc.
- développer des habiletés physiques, sensorielles et motrices (précision du geste).

Selon leurs possibilités, les élèves seront orientés vers l'une ou l'autre des formations suivantes.

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPÉCIALITÉS:

- SOUS-MARIN
- POUPINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 1H00 AM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 2H00 AM

ROUTE 132 OUEST
VAL-BRILLANT
742-3422



Appel d'offre Festival des Foins

Ménage de la Cédrière dans les nuits du 18, 19, 20, 25, 26 et 27 juillet de 3hres à 9hres du matin.

RAISON

Pour le Festival des Foins de Val-Brillant dont les activités se dérouleront du 18 au 27 juillet 1986 inclusivement.

Le ménage se fera dès la fermeture des soirées pour que la Cédrière soit disposée à ouvrir ses portes pour d'autres activités.

RECEPTION DES SOUMISSIONS

Les offres de services cachetées et adressées à: Festival des Foins de Val-Brillant
C.P. 202
Val-Brillant, QC
G0J 3L0

seront reçues jusqu'au 30 juin 1986. Toute soumission oblitérée par Poste Canada après cette date sera rejetée.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 20:00h le mercredi 2 juillet 1986 au local de l'Atelier "La Relève" de Val-Brillant.

ACCEPTATION DES SOUMISSION

La Corporation se réserve le droit d'accepter ou de refuser les soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Festival des Foins de Val-Brillant
par: Maryse Nicole, publiciste

FESTIVAL DES FOINS 1986

VAL-BRILLANT, 1e 27 mai 1986

Achat d'environ 200 caisses de 24 bières.

RAISON

Pour le Festival des Foins de Val-Brillant dont les activités se dérouleront du 18 au 27 juillet 1986 inclusivement.

La bière sera prise sur place et manipulée par des gens bénévoles du conseil d'administration.

RECEPTION DES SOUMISSIONS

Les offres de services cachetées et adressées à: Festival des Foins de Val-Brillant
C.P. 202
Val-Brillant, QC
G0J 3L0

seront reçues jusqu'au 30 juin 1986. Toute soumission oblitérée par Poste Canada après cette date sera rejetée.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 20:00h le mercredi 02 juillet 1986 au local de l'Atelier "La Relève" de Val-Brillant.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

La Corporation se réserve le droit d'accepter ou de refuser les soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Festival des Foins de Val-Brillant
par: Maryse Nicole, publiciste

SERVICE DE CARTES GEOGRAPHIQUES

L'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie désire informer la population qu'elle offre un service de consultation et de distribution de cartes géographiques.

L'Association tient un inventaire complet de cartes topographiques, cadastrales, marines, aéronautiques et thématiques pour le Bas St-Laurent, la Gaspésie, les Iles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et bientôt le Nouveau-Brunswick. Le personnel de l'Association peut également conseiller les amateurs de chasse, de pêche, de plein air, etc... dans l'utilisation de photographies aériennes pour planifier leurs excursions ou leurs activités.

Au début d'une nouvelle saison, l'Association invite les personnes intéressées à communiquer par écrit ou par téléphone ou à se rendre au bureau de l'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie,

Aéroport municipal de Rimouski
599, 3^{ème} Rue
Rimouski-Est QC G5L 7M9
Tél.: (418) 723-3161

Le bureau est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Carol Lévesque
tél.: 723-3161



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271